



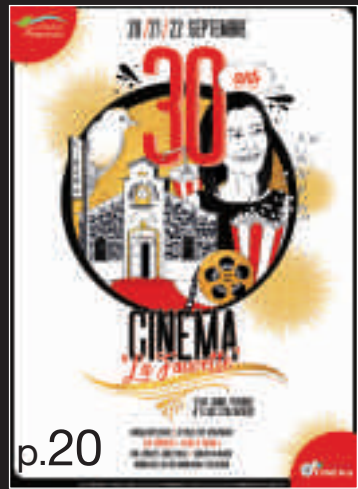
p.13

Journée citoyenne du désherbage



p.19

Apéro du Maire



p.20

30 ans de «La Fauvette»

DOSSIER DU MOIS

Le Centre Municipal de l'Enfance





3 ÉDITO DU MAIRE

4 DOSSIER DU MOIS

LE CENTRE MUNICIPAL DE L'ENFANCE

8 LA VIE NOCÉENNE

JE DÉCIDE POUR MA VILLE

9 PLAN VÉLO : LA VILLE ENGAGE UNE CONCERTATION

10 FOCUS

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA MCJ

11 LA VIE NOCÉENNE

11 LA RÉHABILITATION DES RENOUILLÈRES SE POURSUIT

12 CONCOURS DE JARDINAGE, VOICI LES RÉSULTATS !

5^{ÈME} CONCOURS DES BOUCHONS D'AMOUR

13 JOURNÉE CITOYENNE DU DÉSHÉRBAGE !

L'ASSOCIATION NEUILLY-PLAISANCE VILLE FLEURIE FÊTE SES 40 ANS

14 BIB'EN LIGNE & BIB' EN POCHE

15 RETOUR EN IMAGES À NEUILLY-PLAISANCE

16 LA FÊTE DU PARC

18 SORTIR À NEUILLY-PLAISANCE

19 BROCANTE : LES BONNES AFFAIRES, ÇA SE PASSE À NEUILLY-PLAISANCE !

LE 29 SEPTEMBRE : RENDEZ-VOUS À L'APÉRO DU MAIRE

20 DÉCOUVREZ EN AVANT-PRÉMIÈRE LE JOYEUX PROGRAMME DES 30 ANS DE «LA FAUVETTE»

CONCOURS DE NOUVELLES DE NEUILLY-PLAISANCE : «LA SOLIDARITÉ»

21 DES JEUNES CONSEILLERS MOTIVÉS ET INVESTIS !

DU CÔTÉ DU COLLÈGE JEAN MOULIN

22 LA VOIE LAMARQUE TOUJOURS PLUS FLEURIE

RÉNOVATION DES AIRS DE JEUX DES BORDS DE MARNE

23 «DEALING FOR DIMES» : SUR LE CHEMIN DU SUCCÈS !

LES RENDEZ-VOUS DU TÉLÉTHON À NEUILLY-PLAISANCE

24 SPORT À NEUILLY-PLAISANCE

24 LE PAINTBALL VICE-CHAMPION DE FRANCE DE D2

LE KARATÉ À NEUILLY-PLAISANCE, UN SPORT D'EXCELLENCE ACCESSIBLE À TOUS !

PLUIE DE MÉDAILLES POUR LE BADMINTON

25 COMMERÇANTS

27 COURRIER DES NOCÉENS

28 JEUX/ÉTAT CIVIL

29 BLOC NOTES

31 TRIBUNES POLITIQUES

LES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR

AOÛT

Samedi 31 août

10h30 : Cérémonie commémorative - Square Emile Zola

SEPTEMBRE

Mercredi 11 septembre

De 14h30 à 19h30 : Don du sang - Salle des Fêtes

Samedi 28 septembre

10h : Inauguration du Square du Château d'Eau - Avenue Daniel Perdrigé

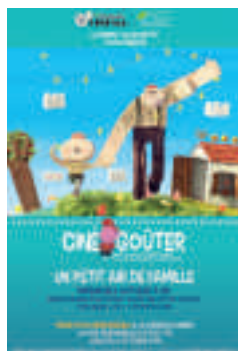
OCTOBRE

Mercredi 2 octobre

A 19h30 : Conseil municipal - Salle des Mariages

Vos rendez-vous
au Cinéma «La Fauvette»

A noter :
reprise du service voiturier
et de l'espace kids le
dimanche 1^{er} septembre.



Neully-Plaisance Échos
Le Mensuel des Nocéens
Hôtel de Ville
6, rue du Général de Gaulle
93360 Neully-Plaisance
01 43 00 96 16
Directeur de la publication :
Christian Demuynck

Collaboration :
J.P. Favier, M. Fernandes
J. Beaudenit, F. Rola,
E. Blondel, Ph. Julliard,
Crédits photographiques :
Mairie de Neully-Plaisance,
Fotolia.
Photos non-contractuelles.

PAO GRAVURE
IMPRESSION :
La Station Graphique
Z.I. les Richardets
14/16, rue du Ballon
93165 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 58 10
Imprimé sur papier recyclé.



CINÉ-MA DIFFÉRENCE



Samedi 14 septembre, le Cinéma municipal "La Fauvette" vous propose sa première séance Ciné-ma différence de cette rentrée, avec le film d'aventure "Dora et la cité perdue" !

Accompagnée de son fidèle singe Babouche, de son cousin Diego et de nouveaux amis, Dora embarque dans une folle aventure... De quoi remotiver les troupes pour la rentrée !

Samedi 14 septembre à 14h
Tout public (dès 7 ans) - durée : 1h42 -
Tarif unique : 3 €
Séance non sous-titrée et sans audio-description.

Plus d'informations sur :
www.mairie-neullyplaisance.com ou
auprès du cinéma municipal (01 43 00 11 38)
21 av. Daniel Perdrigé



«A Neuilly-Plaisance, nous ne cessons de construire des ponts...»

«*Les Hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts*» disait Isaac Newton.

Si ces derniers s'avèrent plus difficiles à bâtir, leurs fondations sont plus belles car leur pierre, leur bois, leur ciment sont de ceux qui relient les Hommes.

A Neuilly-Plaisance, nous ne cessons de construire ces ponts qui permettent la confrontation des idées, la solidarité, le «vivre-ensemble»...

En voici quelques exemples parmi bien d'autres :

- Le premier pont est la réalisation de ces très nombreux bénévoles nocéens, individuels ou associatifs, qui oeuvrent sans relâche, chacun dans leur domaine, à forger et maintenir notre «Exception nocéenne».

Tous mettent à notre service et au quotidien, leur compétence et leur dévouement et cela dans un désintéressement tant pécuniaire que de notoriété !

Ils méritent, à ce titre, notre reconnaissance et notre admiration.

A ce propos, la «Fête de la rentrée des Associations» aura lieu le 7 septembre au Parc des Coteaux d'Avron.

La ville en compte plus d'une centaine dans les domaines culturel, sportif, environnemental, social, caritatif... fournissant ainsi le meilleur ratio habitants/associations du Département.

Nous vous attendons, cette fois encore, très nombreux à cette manifestation festive qui vous permettra, dans une approche conviviale et de proximité, de vous inscrire aux activités de votre choix et de participer ainsi pleinement à la vie de notre commune.

Les associations de la ville savent pouvoir compter sur un soutien sans faille de l'équipe municipale sous forme de subventions, de mise à disposition d'infrastructures et des outils de communication de la ville, d'une élue dédiée et d'une «Maison des Associations» située en plein centre-ville !

- Le deuxième pont vient d'être bâti.

Le Centre Municipal de l'Enfance accueille enfants et jeunes de la ville, de 3 à 12 ans, en dehors des horaires scolaires et leur propose de nombreuses activités éducatives et pédagogiques de qualité.

Dès la rentrée, j'ai souhaité avec l'équipe municipale, enrichir le programme culturel et sportif du CME afin de contribuer davantage encore à forger le jugement, le goût, à susciter des vocations chez tous ces jeunes Citoyens en devenir.

Un partenariat a ainsi été engagé avec les associations nocéennes et partenaires, dans un enrichissement mutuel de transmission et d'acquisition de nouvelles expériences.

Vous trouverez les détails de ce beau projet, dans le «Dossier du Mois» de ce magazine.

- Le troisième pont, qui concerne la Démocratie participative, est plus ancien car les Nocéens sont toujours associés aux décisions de l'équipe municipale, quand ils ne les inspirent pas !

Ces derniers peuvent, en effet, émettre des idées, des propositions à l'occasion des réunions publiques, des permanences hebdomadaires, des «apéros du maire», des réunions régulières des différentes instances de concertation comme, par exemple le Conseil des Jeunes...

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité lancer, le 10 juillet, le Club «#Jedecidepourmaville» parce que la démocratie locale et la proximité sont en danger!

Celui-ci a pour vocation de permettre à chaque Nocéen, de s'exprimer, d'échanger et de participer à la construction collective de l'avenir de notre ville dans tous les domaines.

Vous trouverez le détail du dispositif dans ce magazine.

«*L'année à peine a fini sa carrière...*», écrit Lamartine et déjà, la Rentrée est là, évoluant dans un cortège incertain d'acquis, de doutes, d'espoirs, d'attentes, de nouveautés...

A cette occasion et comme toujours, l'équipe municipale et l'ensemble des services de la ville seront mobilisés au quotidien au service de tous les Nocéens, c'est-à-dire, à Votre service.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK

Le
CENTRE
MUNICIPAL de
l'ENFANCE

Toujours plus au service
des **enfants nocéens** !



La vocation première du Centre Municipal de l'Enfance est d'accueillir les enfants de la ville en dehors des horaires scolaires.

Mais cet accueil n'est pas une simple garderie, il consiste à transmettre pour l'épanouissement de l'enfant, l'expérience de la découverte.



Le CME a pour mission d'accueillir des enfants de 3 à 12 ans pour éveiller leur curiosité, développer leur sociabilité et leurs connaissances à travers de nombreuses activités éducatives et pédagogiques de qualité.

Notre première ambition est de leur permettre d'élargir constamment leur horizon culturel et sportif en ayant comme seul souci, en accompagnement de leurs familles, de leurs enseignants de forger le jugement, d'éduquer le goût, de permettre la naissance de vocations chez ces citoyens en devenir...



Un existant de qualité

Pour rappel, de la maternelle au CM2, environ 1300 enfants sont accueillis dans les 8 centres de Loisirs, sur les temps périscolaires ainsi qu'en extrascolaire, durant les vacances, tout au long de l'année.

Le CME constitue le lien entre les parents et l'école, avant et après celle-ci, par une amplitude horaire tout à fait adaptée à l'éveil de l'enfant.

Pour cela, la ville met tous les moyens matériels et structurels à leur disposition, puisque, si les maternels profitent des activités proposées au sein même de leur école, les élémentaires disposent de locaux spécifiques qu'ils rejoignent après l'école : le **Centre Herriot** pour les enfants des écoles Herriot, Joffre et Bel Air; le **Centre des Renouillères** recevant les enfants des écoles du Centre, Victor-Hugo et Cahouettes.



Plus encore, le CME, structuré qui connaît un large succès avec toujours plus de jeunes inscrits, a récemment bénéficié d'une **extension et une réhabilitation de locaux** (pour une somme de plus de 120 000 euros), non loin de la crèche Prouettes-Cahouettes, permettant d'accueillir une soixantaine d'enfants, âgés entre 9 et 12 ans (Cm1/Cm2).



Christian DEMUYNCK et Vanessa BOILEAU, lors de la visite des travaux d'extension du CME

Sous l'impulsion d'**André PELISSIER**, Maire-adjoint délégué aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire et de **Vanessa BOILEAU**, Conseillère municipale déléguée aux Centres de Loisirs, aux Colonies de vacances et aux Classes transplantées, des équipes d'animateurs passionnés et compétents proposent aux enfants de nombreux projets pédagogiques de qualité.

Les petits nocéens peuvent ainsi profiter d'activités sportives (activités aquatiques, roller ...), de divertissement (cinéma, base de loisirs, parcs d'attraction ...) mais aussi culturelles (visites de musée, d'expositions châteaux, Cité des Sciences).

Chaque Directeur élabore un projet pédagogique afin d'accompagner l'enfant vers l'autonomie (pour les plus jeunes), la responsabilisation et le respect des autres.

Ainsi les 3-6 ans ont pu découvrir cette année :

- Le monde animal (aquarium Sealife ; Ménagerie du Jardin des Plantes , Aquarium de Paris...)
- Un éveil culturel et historique en découvrant le château de Barbizon , la Philharmonie de Paris, un parcours en bateaux-mouches...

Un projet en partenariat avec la **Judokate Gévrise EMANE**, Triple championne du Monde et médaillée olympique, a également permis une initiation aux sports et à ses valeurs ainsi qu'une **visite des locaux de l'INSEEP** accompagnée d'une rencontre avec des sportifs de haut niveau.



Par ailleurs, pour la 3^{ème} année consécutive, le **Concours de jardinage au sein de chacun des Centres** a initié les enfants aux plantations et les a sensibilisés à la préservation de l'environnement en leur apprenant à être les acteurs de leur projet de création.



Les déjeuners intergénérationnels : le plaisir d'un repas partagé

Faire communiquer les générations entre elles, faciliter les échanges et la solidarité entre les seniors et les plus jeunes... tels sont les objectifs que l'équipe municipale s'est fixée afin de préserver et renforcer le vivre-ensemble si caractéristique de Neuilly-Plaisance.

C'est pourquoi, cet été, un nouveau dispositif a été mis en place pour permettre aux générations de se rencontrer... autour d'un bon repas ! Du 29 juillet au 23 août, nos seniors ont ainsi été invités à passer du temps en déjeunant avec les enfants inscrits au CME.

Ces déjeuners intergénérationnels sont une manière simple et conviviale de rompre la solitude durant l'été, de faire de nouvelles rencontres, de rire, de partager, d'être réceptif et bienveillant...

Au-delà du repas, les seniors ont pu partager une histoire, une passion ou encore une activité avec les enfants.

« Dans une société de plus en plus individualiste et égoïste, le lien entre les générations est un vrai sujet. Explique Christian DEMUYNCK.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, nous multiplions les actions pour le renforcer et assurer le travail indispensable de transmission comme par exemple la lecture de conte dans les écoles maternelles et les crèches par les membres du Conseil des Aînés ou du Foyer de l'Amitié. »

Tous les participants, du plus jeune au plus âgé, ont été ravis de ces bons moments conviviaux passés ensemble. Et les effets de cette opération se font rapidement sentir : si les enfants sont ressortis calmes et apaisés de ces rencontres, les seniors, eux, se sont sentis revigorés, comme une seconde jeunesse retrouvée.



Bientôt de nouvelles activités pour les petits Nocéens !

En collaboration avec les associations de la ville, un travail est actuellement mené par la Municipalité pour enrichir le programme culturel et sportif proposé aux enfants du CME. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro !



JE DÉCIDE POUR MA VILLE

Le combat contre la loi NOTRe, et la création des Territoires (EPT) qu'elle prévoit, continue.

En effet, par cette loi, toutes les compétences relatives à l'aménagement, l'habitat, le développement économique, l'assainissement et la collecte des ordures ménagères ont été transférées des villes aux EPT.

Le Maire engage alors 2 actions fortes :

- Il saisit le Conseil d'État pour contester cette organisation territoriale, considérant que celle-ci n'a pour seul objectif que de faire disparaître les communes.
- Il appelle les Nocéens à résister en organisant une grande Consultation en octobre qui donne un résultat édifiant avec 97% des votants se prononçant contre le Territoire "Grand Paris Grand Est" imposé par le Gouvernement.

Après 3 ans d'existence de ce dispositif, le constat est sans appel : les EPT se substituent aux communes pour assurer de manière moins efficace et plus coûteuse les compétences dont elles avaient hier la responsabilité !

En 2019, il décide de poursuivre le combat et là encore, par le biais de 2 actions :

- A l'échelle de Neuilly-Plaisance, en lançant une pétition pour exiger le retour des compétences de proximité à l'échelon communal. En quelques jours, plusieurs milliers de Nocéens se mobilisent.
- Fort d'un tel soutien, il décide de porter le combat à l'échelle de la Métropole du Grand Paris en lançant l'opération "Jedecidepourmaville" en invitant toutes celles et tous ceux qui veulent choisir l'avenir de leur ville à soutenir son action.

Le mercredi 10 juillet, c'est chose faite avec **le lancement officiel du Club "#Jedecidepourmaville"**.



Christian DEMUYNCK présente le Club #jedecidepourmaville

Celui-ci a pour vocation d'être un laboratoire d'idées et constitue, à ce titre, l'occasion pour chaque Nocéen, de s'exprimer, d'échanger et de participer à la construction collective de l'avenir de notre ville.

Au même moment, sur le plan national, le projet de loi "Engagement et proximité" censé accroître les libertés

locales est présenté par **Sébastien LECORNU**, Ministre chargé des collectivités territoriales.

En amont de celui-ci, par un courrier du 20 juin, le Ministre invitait les maires à lui faire parvenir leurs propositions et remarques sur son projet. A compter du mois de septembre, des

Voici des extraits de la réponse de Christian DEMUYNCK :

"(...) dans le document qui nous a été transmis, il est question de redonner la possibilité de déléguer aux communes qui le souhaitent la compétence "eau et assainissement".

Je pense que cette possibilité ne peut ni ne doit se borner à cette seule compétence. Au contraire, il me paraît fondamental de laisser aux communes qui le souhaitent la possibilité de recouvrer toutes les compétences transférées aux Etablissements Publics Territoriaux par la loi NOTRe.

...une ville moyenne, comme Neuilly-Plaisance, en région parisienne a la taille suffisante pour rester maître de son développement économique, de son habitat, de son aménagement...

Il est question de faire respecter la démocratie locale, en laissant les habitants décider des grands choix structurants pour leur cadre de vie."

réunions thématiques seront organisées sur l'ensemble des principaux enjeux de notre ville :

- mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),
- plan sur les circulations douces,
- réflexions autour des dispositifs en matière de sécurité et de prévention,
- vie culturelle et sportive...

Mais d'autres sujets pourront être abordés, de manière sérieuse mais conviviale, chacun pouvant également faire des propositions de thématiques au bénéfice de tous.

Le lancement de ce club marque un moment important de la vie citoyenne à Neuilly-Plaisance et plus que jamais, il faut se mobiliser afin de préserver notre ville, son esprit village et l'Exception nocéenne que nous avons bâtis ensemble.

En effet, ensemble, nous avons toujours eu à cœur de défendre et de valoriser notre cadre de vie exceptionnel.



Plus de 200 Nocéens étaient présents...

Mais à l'heure des grandes métropoles et de la densification imposée par l'Etat, nous devons nous battre pour que Neuilly-Plaisance reste une ville à taille humaine.



... Pour s'inscrire aux différentes Commissions

Il reste beaucoup à faire et à l'avenir, j'appelle les Nocéens à nous rejoindre afin de pouvoir relever les défis de demain.

Pour travailler sur la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) afin de sauvegarder l'âme de Neuilly-Plaisance et freiner les appétits des promoteurs.

Pour bâtir un plan mobilité intégrant les circulations douces afin de réfléchir aux modes de déplacement de demain (vélos, trottinettes, véhicules électriques...).

L'art de vivre nocéen exprime une qualité et une diversité pour tous les âges et tous les goûts qui font battre le cœur de notre ville au quotidien.

Devenez acteur de votre ville !

Rejoignez le Club !

> Inscrivez-vous dès maintenant sur jedecidepourmaville@gmail.com !

PLAN VÉLO : LA VILLE ENGAGE UNE CONCERTATION



Aujourd'hui, il s'avère important de donner toute sa place au vélo dans les politiques de mobilités actives.

Non-polluant, peu coûteux, accessible à tous et bon pour la santé, celui-ci apporte en effet une solution concrète aux besoins de déplacement au quotidien de ses utilisateurs ainsi qu'une réponse efficace pour accélérer la transition écologique du pays.

Dans cet esprit, il a été décidé de réaliser une large concertation sur le plan vélo, comme indiqué le 10 juillet à l'occasion du lancement du Club "#Jedecidepourmaville".

Ainsi, un premier atelier de concertation du Plan vélo doit se tenir en Mairie, le 23 septembre à 19h.

En amont de cette réunion, un questionnaire relatif aux habitudes de déplacement à Vélo des Nocéens

sera mis à disposition sur le stand "Mairie" de la Fête de la Rentrée des Associations qui aura lieu le 7 septembre, au Parc des Coteaux d'Avron.

Celui-ci est réalisé par le cabinet INDDIGO, spécialisé dans l'accompagnement des collectivités dans les secteurs du développement durable tels que la mobilité, l'économie circulaire, l'aménagement urbain...

Une version dématérialisée de ce questionnaire sera également mis en ligne sur le site internet de la ville afin que les Nocéens puissent largement s'exprimer.



L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À LA MCJ

Le rôle de la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) est de faire le lien entre les différents acteurs éducatifs.

Sous l'impulsion de **Martine MOHEN-DELAPORTE**, Maire-Adjoint à la Jeunesse, d'**Hervé PEREIRA** et de **Mehrez ASSAS**, conseillers municipaux délégués, la ville a élaboré un projet éducatif avec les enseignants, les parents d'élèves et les équipes de la MCJ, au sein duquel un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a été mis en place. Celui-ci vise à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les

ressources dont les enfants ont besoin pour réussir. La MCJ accueille 190 enfants (120 primaires et 70 collégiens) dans ce cadre les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 17h30 (primaires) et de 17h30 à 18h30 pour le collège.

Ceux-ci sont encadrés par l'équipe pédagogique d'une dizaine d'animateurs et de 2 bénévoles. L'accompagnement scolaire par le CMA du Plateau d'Avron concerne les petits nocéens âgés de 6 à 10 ans. Cet accompagnement consiste

en un soutien dans l'organisation des devoirs, la méthodologie et le suivi individuel des enfants.

Un travail est, par ailleurs, mené en collaboration avec les établissements scolaires (direction et enseignants), pour une transmission d'informations à travers des rencontres pédagogiques animateur/enseignant, chaque trimestre. Des entretiens familles, individuels ou collectifs au sein de l'école sont également organisés par l'école.

Les ateliers éducatifs :

Ils sont mis en place pour permettre à l'enfant de développer de nouvelles connaissances ou expérimentations, en complémentarité avec les programmes scolaires et sont encadrés soit par les animateurs de la structure soit par des intervenants extérieurs.

Exemples d'ateliers :

- Apprentissage de la nage, de la lutte, du hockey
- Découverte de la danse
- Informatique
- Anglais
- Calligraphie japonaise

A PROPOS :

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR BÉNÉVOLE ?

- **Soutien scolaire :** Vous souhaitez donner un peu de votre temps au service des enfants, contactez la MCJ au 01 43 00 46 81
- **Ateliers éducatifs :** Si vous avez des compétences à transmettre et à faire partager : joindre la MCJ au 01 43 00 46 81

LES REGARDS DE :



De G. à droite : Mmes Pascale SPEDICATO, Emilie SEDEK, (Référente MCJ), Hajar KARIM et Laurence HOARAU (Directrice de l'élémentaire des Cahouettes).

Mme Pascale SPEDICATO Enseignante Cm1 / Cm2

"Ce dispositif apporte une véritable plus - value dans le sens où les devoirs peuvent être faits et les enfants encadrés correctement, beaucoup de parents n'étant pas assez disponibles pour aider et encadrer leurs enfants dans leur travail. Notre bonne entente avec les intervenants nous permet d'échanger sur le travail des enfants, ce qui apporte un bon complément aux cours".

Mme Hajar KARIM, Intervenante Cm2

"Ce dispositif d'aide aux devoirs nous permet d'avoir une autre vision des enfants. Notre proximité avec les enseignants permet de nous signaler mutuellement leurs difficultés. Nous apportons à l'enfant une aide dans le domaine de la méthodologie et l'organisation de son travail."

LA RÉHABILITATION DES RENOUILLÈRES SE POURSUIT

Réunion Mairie / France
Habitation/Locataires.

Le bailleur “**France HABITATION**” a tenu le 28 juin, en salle des Mariages et à l’initiative de l’équipe municipale, une réunion concernant la réhabilitation des Renouillères.

Plusieurs dizaines de locataires étaient présents à cette occasion. Pour rappel, France HABITATION représente 228 des 810 appartements de la résidence.

Pascal BUTIN, Maire-Adjoint, conduisait cette réunion en présence de **Maria DIAS**, Présidente de l’ALIS (Amicale de Locataires et Initiatives Solidaires) et Conseillère municipale et de la Direction de France Habitation.

Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur le planning et le déroulement des travaux de réhabilitation de la Résidence des Renouillères mais aussi de répondre aux interrogations des locataires présents.

Il fut rappelé que l’objectif de cette réhabilitation d’envergure (33 millions d’euros investis au total), est d’améliorer le confort, sécuriser le quartier et réaliser des aménagements permettant d’effectuer des économies d’énergie, répondant ainsi aux besoins et aux attentes des habitants.

Les travaux, qui ont débuté en mai, devraient s’achever en février 2021.

Concernant certains désagréments soulevés par des locataires, un cahier de doléances a été mis à leur disposition auprès des gardiens dans les halls.

De son côté, **Christian DEMUYNCK** a rencontré le Préfet, le Commissaire de Police de Neuilly-sur-Marne et a donné des instructions à la police municipale concernant le stationnement, afin de limiter au maximum la verbalisation

des résidents durant la période de réhabilitation.

Concernant les travaux menés par le bailleur **BATIGÈRE**, les parkings aériens (224 places et 20 boxes) seront livrés en totalité fin août.

Pour ce qui est de la réhabilitation des bâtiments et des logements, nombre d’entre eux sont en cours ou déjà achevés. A ce propos, le Maire visitera l’un de ces appartements, le 13 septembre, en compagnie de **M. WALLON**, Directeur Général de Batigère.

Enfin, les plantations extérieures interviendront en octobre 2019 et l’ensemble des travaux sera achevé en décembre 2020.

Projection du futur quartier
des Renouillères par France
HABITATION





Près de 5 tonnes de bouchons collectées à Neuilly-Plaisance !

Depuis 12 ans, la ville de Neuilly-Plaisance est partenaire de l'association "Les Bouchons d'Amour". 14 collecteurs en forme de dauphin sont positionnés dans la commune et dans la cour des écoles afin que les Nocéens puissent participer à cette belle démonstration de solidarité.

Et ça ne bulle pas à Neuilly-Plaisance ! En effet, à travers le "Concours des Bouchons d'amour" initié par la Municipalité, les enfants des écoles nocéennes participent activement.

Cette année scolaire s'est achevée avec 4 045 kg de bouchons collectés au total (toutes écoles confondues).



Mardi 2 juillet, **Christian DEMUYNCK** et **André PELISSIER**, Maire-Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, se sont rendus dans les écoles gagnantes afin de féliciter et remettre les récompenses aux enfants.

Félicitations aux élèves de l'école maternelle Paul Letombe, de l'élémentaire Edouard Herriot et de la maternelle Victor Hugo qui sont arrivés respectivement 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} du Concours.

Voici le classement (les données correspondent aux kilogrammes de bouchons par élève) :

CLASSEMENT GÉNÉRAL	
JUN 2019	
• Ecole maternelle Paul Letombe	5,02 KG
• Ecole élémentaire Edouard Herriot	3,07 KG
• Ecole maternelle Victor Hugo	2,95 KG
• Ecole maternelle Foch	2,54 KG
• Ecole élémentaire du Centre	2,03 KG
• Ecole maternelle Bel Air	1,41 KG
• Ecole élémentaire Les Cahouettes	1,01 KG
• Ecole maternelle Paul Doumer	0,94 KG
• Ecole élémentaire Joffe	0,94 KG
• Ecole élémentaire Bel Air	0,87 KG
• Ecole élémentaire Victor Hugo	0,48 KG
• Ecole maternelle Léon Fraipont	0,39 KG

Encore bravo à tous et à l'année prochaine pour la 6^{ème} édition du Concours des Bouchons d'amour !

Concours de jardinage, voici les résultats !

Les mercredis 12 et 19 juin derniers, un jury de professionnels et amateurs de jardinage s'est rendu sur les différents potagers des participants au 3^{ème} concours de jardinage. Destiné aux enfants des centres de loisirs et de la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ), ce concours a réuni près de 250 enfants autour de ce projet.

Cette année les participants devaient réaliser un potager sur la thématique du Land Art c'est-à-dire intégrer des éléments de décor naturels tels que le bois, la terre, la pierre, le sable ou encore l'eau.

Les potagers ont été jugés sur les critères suivants : l'entretien du potager, les variétés des légumes ou fruits, le respect de la thématique, l'esthétisme du potager, le journal de bord et la propreté du terrain.

Voici les grands gagnants du concours :

- **Catégorie maternelle** : 1^{ère} place le CME du BEL AIR, 2^{ème} place CME FOCH, 3^{ème} place CME Paul DOUMER.
- **Catégorie élémentaire** : 1^{ère} place CME des RENOILLERES, 2^{ème} place MCJ, 3^{ème} place CME Edouard HERRIOT.

Un grand merci aux membres du jury : **Mme MAZDOUR**, Maire-Adjoint, **M. BONNIN**, bénévole du potager à partager, **M. BRIOIS**, **Mme LAURAYE** et **M. VANDENBROUCK**, agents municipaux.



Potager du centre de loisirs maternel Bel Air.



Tous les participants ont été invités à assister à un spectacle et sont repartis avec une médaille afin de les remercier de leur engagement dans ce projet.

Journée citoyenne du désherbage !

Vous aimez votre Ville ? Préservez-la !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la "Loi Labbé" interdit l'usage de produits phytosanitaires sur le domaine public (et aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019).

Ainsi, la Ville et notamment le service Espaces Verts a dû adopter de nouvelles pratiques. Près de 60 sites nocéens possèdent une ou plusieurs surfaces engazonnées et sont donc concernés. La gestion différenciée vers laquelle tend le "zéro phytosanitaire", demande une profonde transformation de l'ensemble de ces espaces. Au lieu de traiter tous les espaces de la ville sur un mode uniforme, la gestion différenciée s'attache à adapter les modes d'entretien aux caractéristiques de chaque espace vert.

Il ne s'agit pas de ne plus entretenir les espaces verts mais de le faire différemment. De nombreuses méthodes alternatives existent, comme le désherbage manuel, thermique ou encore la mise en place de "prairie" naturelle...

Néanmoins, ces nouvelles méthodes ont de lourdes répercussions sur le fonctionnement des services municipaux.

En effet, si le désherbage manuel est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, il nécessite beaucoup de temps et de main-d'œuvre, d'autant plus difficile à appliquer dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de sensibiliser et mobiliser la population en organisant la "Journée citoyenne du désherbage" samedi 28 septembre. Outre le fait de participer à la vie de la commune et au maintien de son cadre de vie, cet acte citoyen rime avec rencontre et convivialité.

La journée débutera à 10h par **l'inauguration du Square du Château d'eau**. Après l'inauguration, vous pourrez récupérer le matériel nécessaire au désherbage manuel de votre zone (préablement choisie) et partir en mission. À l'issue de cette matinée de désherbage collectif, venez partager votre **pique-nique !**



Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire disponible sur www.mairie-neullyplaisance.com ou à l'accueil de la Mairie.

*Nombre de places limité - Date limite d'inscription : **lundi 16 septembre.***

Nous comptons sur l'implication et la participation du plus grand nombre !

Informations pratiques :

Samedi 28 septembre de 10h30 à 12h

Square du Château d'eau - Av. Daniel Perdrigé

Plus d'informations sur le site de la Ville, à l'accueil de la Mairie et au 01 43 00 96 16

L'association Neully-Plaisance Ville Fleurie fête ses 40 ans

Le 22 juin, l'association "Neully-Plaisance Ville Fleurie et Amis des Fleurs", présidée par Mme Bernadette PICARD organisait une journée au moulin que possédait Claude FRANCOIS à Dannemois (Essonne).

Et étaient également présents **Martine LAMAURT**, Conseillère municipale Déléguée aux Associations et **M. Jean-Pierre RICHARD**, Président de l'Association "Drancy Ville Fleurie".

A cette occasion, la Présidente de NPVF prononçait une allocution au cours de laquelle elle fit un bref rappel d'activités des 40 années de l'association, née le 9 mars 1979, à l'initiative de **M. Lucien SABOURIN** (Président d'Honneur), et cela en présence de plusieurs membres historiques.

Puis **Mme PICARD** rendit un hommage à **M. Paul HERVIOU** vice-président, récemment disparu, et auquel l'association dédiait cette journée.



Les membres de l'association «Neully-Plaisance Ville Fleurie» et Mme PICARD, Présidente (5^{ème} à partir de la gauche)

Sous la direction de Serge VALLÉE, Maire-Adjoint à la Culture, les services municipaux vous invitent dans la bibliothèque du XXI^{ème} siècle avec :

BIB' EN LIGNE & BIB' EN POCHE

- + *moderne*
- + *ergonomique*
- + *dynamique*

Le nouveau portail de la Bibliothèque municipale « Guy de Maupassant » et son application mobile.

Le Catalogue de la Bibliothèque riche de plus de 50 000 documents accessible tout le temps et partout :

- Réservation en ligne
- Suivi de vos prêts en cours et de leur prolongement
- Accès aux ressources numériques externes (presse en ligne, catalogue de la « BNF », « Gallica »...)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour accéder à votre «compte personnel» vous devez vous inscrire à la Bibliothèque municipale. Si vous êtes déjà adhérent, les agents de la Bibliothèque vous fourniront vos identifiants de connexion.

Le + de l'appli BIB' EN POCHE

- **Mobilité intégrale**
- **Fonction scann du code barres** d'un document afin de connaître immédiatement sa disponibilité.
- **Envoi de notifications** (réservations disponibles, prêts en retard...)



Rendez-vous sur : www.neullyplaisance.bibenligne.fr
et sur les plateformes de téléchargement AppStore
et GooglePlay Store.

RET [À NEUILLY-PLAISANCE] UR EN IMAGES



SPECTACLE ASSOCIATION DES FAMILLES DE NEUILLY-PLAISANCE
Samedi 15 juin • Salle des fêtes



GALA DE DANSES DU CMASC
Dimanche 16 juin • Salle des fêtes



MOMENT D'EXCEPTION «DANSE SPORTIVE»
Dimanche 23 juin • Salle des fêtes



FÊTE DES FAMILLES
Dimanche 16 juin • Parc Kennedy



PASSAGE DE GRADE NPS KARATÉ
Dimanche 16 juin • Gymnase du Bel Air



CONCERT TPS «LES D4RONS»
Vendredi 14 juin • Espace Plaisance



FÊTE D'ÉTÉ DES COMMERÇANTS UCEAI+
Samedi 15 juin • Centre-ville



OPÉRATION 100% PLAISIR
Dimanche 23 juin • Cour de la Malice



REMISE DE PRIX TOURNOI HABERSTICH
Samedi 29 juin • Stade Municipal



ASSOCIATION «ARABESQUES»
SPECTACLE «ÇA VA SHOW'FFER»
Samedi 22 juin • Salle des Fêtes



SPECTACLE DE DANSE HEMAN
Samedi 8 juin • Salle des Fêtes



SORTIE DES ADHÉRENTS DE LA MCI
Samedi 15 juin • Parc des Félines

Fête Parc

Vous avez été très nombreux à venir vous amuser à la Fête du Parc du samedi 29 juin dernier.

Malgré la chaleur de cette journée, la convivialité, les rires et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Voici un retour en images de cette superbe édition 2019.



Visite du «Potager à Partager»



Concert du groupe «Dealing for Dimes»



Parcours pour les tout-petits



Concert du groupe «The Melting Box»



Balade à poney





Jeux géants pour les uns...



Défis sportifs pour les autres...



SEPTEMBRE

FÊTE DE LA RENTRÉE

Samedi 7 septembre de 11h30 à 21h
Parc des coteaux d'Avron



EXPOSITION « LA NAISSANCE DE NEUILLY-PLAISANCE »

Du mardi 10 au mercredi 18 septembre
Vernissage le 10 septembre à 18h30
Bibliothèque municipale

SPECTACLE SYMPHONIQUE « GAME OF SERIES »

Dimanche 15 septembre à 17h
Salle des Fêtes

ANIMATION DES COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Dimanche 22 septembre de 8h à 12h30
Centre-ville

LES 30 ANS DU CINÉMA MUNICIPAL « LA FAUVETTE »

20, 21 et 22 septembre
Cinéma municipal « La Fauvette »
et Place Stalingrad

JOURNÉE CITOYENNE DU DÉSHÉBAGE

Samedi 28 septembre à 10h30
Square du château d'eau

EXPOSITION PHOTO ALEXANDRE NICOLI

Du 28 septembre au 4 octobre
Vernissage le 28 septembre à 11 h
Bibliothèque municipale

BAL COUNTRY

Samedi 28 septembre de 19h30 à 1h du matin
Salle des Fêtes

BROCANTE

Dimanche 29 septembre de 8h30 à 18h30
Centre-ville



APÉRO DU MAIRE

Dimanche 29 septembre de 11h à 12h30
Café du marché

OCTOBRE

LECTURE DE MATHILDE MILLAU ET SÉANCES DE DÉDICACES

Samedi 5 octobre à 16h
Bibliothèque municipale

SOIRÉE DANCEFLOOR

Samedi 5 octobre à 20h
Salle des Fêtes

EXPOSITION-VENTE DEVIS GREBU

Du vendredi 11 au dimanche 20 octobre
Vernissage le 11 octobre à 18h30
Bibliothèque municipale

VENTE EXCEPTIONNELLE EMMAÛS

Samedi 12 octobre de 9h à 18h
Emmaüs (38 Avenue Paul Doumer)

COMEDY SHOW

Samedi 12 octobre à 20h
Salle des Fêtes

CONCERT TONALITÉS

Dimanche 13 octobre à 16h
Salle des Fêtes

INFOS et RÉSERVATIONS

Retrouvez le détail des événements sur www.mairie-neuillyplaisance.com rubrique « Agenda »

SALLE DES FÊTES :

11 av. du Maréchal Foch

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

11 rue du Général de Gaulle

CINÉMA MUNICIPAL « LA FAUVETTE » :

21 av. Daniel Perdrigé

SQUARE DU CHÂTEAU D'EAU :

Av. Daniel Perdrigé

PARC DES COTEAUX D'AVRON :

Chemin des Pelouses d'Avron

BROCANTE

Les bonnes affaires, ça se passe à Neuilly-Plaisance !

Envie de fouiller, négocier, acheter à prix malin ? Nous vous donnons rendez-vous **dimanche 29 septembre** à la grande brocante de Neuilly-Plaisance qui se déroulera de **8h30 à 18h30 en Centre-ville, sur l'avenue du Maréchal Foch** (de la place Jean Mermoz à l'avenue des 2 Communes). Ce sont ainsi près de 300 exposants qui sortiront leurs trésors et offriront un voyage au pays de la nostalgie et de l'insolite.

Cette année, la culture et la littérature s'inviteront, en effet, la Bibliothèque municipale proposera à cette occasion de nombreux exemplaires de ses ouvrages à des tarifs exceptionnels.

Pour vous permettre de flâner en toute tranquillité, la Ville veillera à faciliter le stationnement des véhicules aux abords de la brocante et mettra gratuitement à disposition, comme tous les dimanches le service voiturier devant la Mairie de 9h à 13h et l'espace Kids sous la halle du marché de 10h à 12h30.



Informations pratiques :

Dimanche 29 septembre de 8h30 à 18h30
Avenue du Maréchal Foch - Neuilly-Plaisance
Plus d'informations sur le site de la Ville, à l'accueil de la Mairie et au 01 43 00 96 16

Le 29 septembre : rendez-vous à l'Apéro du Maire !

Fidèle à sa réputation d'élus de proximité, **Christian DEMUYNCK** vous donne rendez-vous pour le 3^{ème} "Apéro du Maire" de l'année !

Celui-ci aura lieu le dimanche 29 septembre, jour de la Brocante, au café du Marché, place de la République et de 11h à 12h30.

Les "Apéros du Maire" permettent aux Nocéens de rencontrer, à intervalles réguliers le Maire, de manière directe et informelle pour lui poser toutes les questions qu'ils souhaitent ou lui faire part de leurs problèmes et cela, dans une ambiance conviviale.

Comme le dit **Christian DEMUYNCK** : *"Ces rencontres sont l'occasion pour les élus et les Nocéens d'échanger, très cordialement, sur des sujets qui les concernent ou des problèmes qui les préoccupent, puis, dans un second temps, de régler les problèmes évoqués"*.



"Pour cela, j'attends des services municipaux qu'ils répondent aux demandes des Nocéens avec réactivité et efficacité. Je veux des résultats rapides, dans la mesure du possible et concrets !"

"L'Apéro du Maire" se poursuit chez-vous !

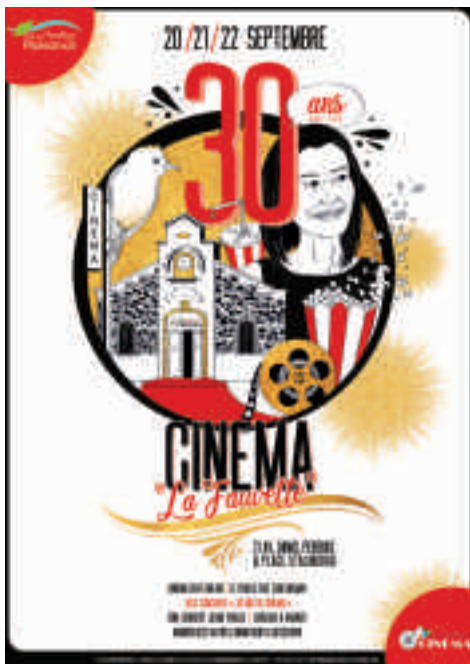
Si vous pensez ne pas pouvoir vous déplacer le 29 septembre ou le dimanche, de façon générale, une autre possibilité s'offre à vous : celle d'inviter le Maire à votre domicile !

Vous aurez alors tout le loisir, avec vos amis et/ou vos voisins, d'échanger directement avec lui, en toute simplicité et dans un cadre qui vous est familier.

Vous souhaitez organiser en apéritif en présence du Maire ? Remplissez le formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur www.mairie-neuillyplaisance.com et retournez-le en Mairie

Découvrez en avant-première le joyeux programme des 30 ans de «La Fauvette» !

Afin de souffler les 30 bougies de «La Fauvette», un week-end de festivités vous attend les 20, 21 et 22 septembre au Cinéma municipal et sur la Place Stalingrad.



Vend. 20 septembre - Place Stalingrad

20h : Soirée d'ouverture & cocktail en présence d'invités

21h30 : Cinéma en plein air avec le film «Le sens de la fête», d'Olivier NAKACHE et Eric TOLEDANO

Sam. 21 septembre - Cinéma municipal

De 14h à 18h : animations sur la place Stalingrad

14h : la séance choisie par le public avec son film surprise «Jeunesse»

16h15, 18h30 et 21h : les séances choisies par le public avec 3 films surprise

Dim. 22 septembre - Cinéma municipal

11h : Ciné-concert familial avec le programme «A l'Aventure», accompagné des musiciens Anne FRÈCHES et Xavier LELOUX - 5 courts-métrages d'animations 40 min. (à partir de 3 ans)

14h : la séance choisie par le public avec son film surprise «Jeunesse»

16h, 18h15 et 20h30 (présence d'un intervenant) : les séances choisies par le public avec 3 films surprise



«Le public fait son cinéma !» durant tout le week-end de 14h à 20h30, vous avez le pouvoir !

C'est à vous de décider de la programmation.

Retrouvez la liste de films proposés sur le site de la Ville, au Cinéma, à la Bibliothèque et à l'accueil de la Mairie. Choisissez vos films préférés et ils pourront être sélectionnés pour une diffusion à «La Fauvette».

Parmi la liste de films proposés, sélectionnez 2 films «Jeunesse» et 6 films «Tous publics».

Numérotez les dans l'ordre de vos préférences (1 pour votre préféré et 6 pour celui que vous aimez moins).

Semaine du 23 au 29 septembre : Présentation des «Coups de cœur de l'équipe du Cinéma» : Barry Lyndon, Tout ce que le ciel permet, Je vais bien, ne t'en fais pas, Capharnaüm... Chaque soir de la semaine, un membre de l'équipe vous présentera son film coup de cœur.



Participez au Jeu concours «30 ans de cinéma» !

Jusqu'au 14 septembre testez vos connaissances sur le 7^{ème} art et sur votre cinéma municipal et tentez de remporter les nombreux lots à gagner (une année de cinéma offerte, une projection privée, des affiches de cinéma...)

Accédez au jeu concours sur le site de la Ville, au Cinéma, à la Bibliothèque et à l'accueil de la Mairie.

Les résultats du concours seront dévoilés lors de la soirée d'ouverture, vendredi 20 septembre et les gains seront remis aux gagnants.

En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Plus d'informations sur www.mairie-neuillyplaisance.com, auprès du Cinéma municipal, de la Bibliothèque municipale ou de l'Accueil de la Mairie.

Concours de nouvelles de Neuilly-Plaisance : «La solidarité»

Vous êtes prêts à écrire VOTRE histoire ?



Chers écrivains, pour cette 8^{ème} édition du concours de nouvelles, Serge VALLEE, Maire-Adjoint à la Culture, et les équipes de la bibliothèque municipale, vous proposent le thème de «La solidarité». Un thème large et accessible à tous, qui nous sommes sûrs, vous inspirera !

Un thème unique aux deux catégories de participants : moins de 18 ans et plus de 18 ans.

Pour participer c'est très simple. Vous devez nous faire parvenir votre fiction (4 pages maximum au format A4 recto sous Word). Et ce avant le 1^{er} octobre 2019 minuit.

Pas de panique, pour nous faire parvenir vos textes, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- sur concours.nouvelles2019@mairie-neuillyplaisance.com
- sur le site web de la Ville : www.mairie-neuillyplaisance.com
- par clé USB à déposer à la Bibliothèque Municipale (11 rue du Général de Gaulle)

La meilleure nouvelle se verra décerner le «Prix Nocéen de la nouvelle 2019».

Alors, à vos plumes car pour les gagnants, de nombreux lots sont à gagner !

Pour connaître toutes les modalités de participation et le règlement du concours, rendez-vous sur www.mairie-neuillyplaisance.com ou à la Bibliothèque Municipale.

Des jeunes conseillers motivés et investis !

A l'initiative d'**Hervé PEREIRA**, conseiller municipal, le Conseil des Jeunes s'est réuni le 25 juin. A cette occasion, le service Jeunesse a été présenté afin que les conseillers puissent être associés à ses projets.

Un point a également été fait sur l'action du Point Accueil Jeunes (PAJ) en matière d'insertion et de soutien à l'emploi (notamment sur le chantier de la réhabilitation des Renouillères). Puis, plusieurs pistes ont pu être évoquées comme la création d'une newsletter dédiée à la jeunesse ainsi qu'un certain nombre de mesures de sensibilisation au sein des établissements scolaires (collège notamment) que souhaitent réaliser les conseillers.

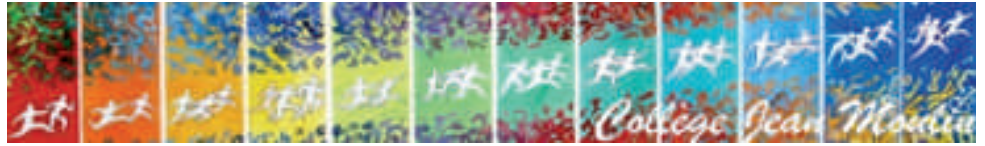
Ceux-ci ont également décidé de travailler sur un projet de soutien et d'accompagnement à destination des jeunes ayant des difficultés à suivre un cursus et/ou à s'insérer dans l'emploi (une première proposition sera présentée à la rentrée de septembre). Des propositions ont aussi été émises concernant le domaine culturel et scolaire comme l'élargissement des horaires de la bibliothèque municipale afin d'offrir un espace de travail aux étudiants et la mise en place d'une programmation du Cinéma Municipal davantage ciblée vers la Jeunesse. Une réflexion est également engagée sur de nouveaux projets de jumelage afin de diversifier les échanges ainsi que les offres de voyages scolaires. A ce propos, un rapprochement est en cours d'étude avec la ville de Birkelane, au Sénégal.

Des rendez-vous sur ces sujets seront prochainement programmés.



Des membres du Conseil des Jeunes :
De g. à dr. : Abdelghani HADADJI, Florian CLAIRICIA, Djibril SAGOT-DUVAUROUX, Carla GIULIANI, Mégane MATTHEY

Du côté du collège Jean Moulin



1/ La Rentrée :

Les 760 élèves de l'établissement seront accueillis selon le calendrier suivant :

Entrée en 6^{ème} : les élèves seront pris en charge, en journée continue, le lundi 2 septembre de 8h45 à 15h30.

NOUVEAUTÉ : Le repas sera offert à tous les élèves de 6^{ème}.

Les parents seront reçus de 14h30 à 15h30

2/ L'Atelier Ecriture 6^{ème} Des créateurs de monstres et des poètes en herbe...

Cette année, les professeurs de Français ont organisé un Atelier d'Ecriture pour toutes les classes de 6^{ème}.

Tout d'abord, nous avons choisi un camarade de notre classe pour former treize binômes. Puis, la classe fut divisée en deux groupes pour travailler plus calmement.

En duo, nous avons rédigé des portraits de monstres : nous avons réalisé plusieurs versions manuscrites, toutes corrigées par notre professeur. Puis, nous avons écrit nos portraits à l'ordinateur, de chez nous, sur l'Espace Numérique de Travail du collège et le professeur nous signalait les erreurs en retour. C'est ainsi que sont nés des monstres hybrides comme "Le monstre des profondeurs, Le dragon mystérieux, Kangouloup ou Le Limaceur"... Bientôt, nous allons commencer un nouvel atelier intitulé "Le printemps des poètes". Ce projet nous aidera à développer notre imagination par l'écriture d'un poème, peut-être en alexandrins...

"J'ai aimé cet atelier car il m'a aidé à prendre la parole et à développer mes idées. Il a permis d'améliorer mon travail en groupe, de tirer parti de la collaboration avec un partenaire. Ce projet m'a aidé à améliorer mon orthographe qui était calamiteuse, mais s'est amplement améliorée au fil de l'atelier écriture."

Faustine, Julien, Mathilde, Raphaël et Romeo Classe de 6B, Elisabeth AVENEL (professeure de Français).

Cet atelier d'écriture est reconduit pour l'année 2019-2020.

3/ Course contre la Faim !

Le 17 Mai a eu lieu pour la première fois au collège Jean-Moulin, une course contre la faim ayant pour objectif d'aider des familles du "Tiers monde" et d'impliquer concrètement les élèves dans un acte solidaire. En ce sens, chacun a fait l'effort de trouver des parrains versant une somme d'argent pour chaque tour de course effectué. Le départ fut donné par M. **André PELISSIER**, Maire-Adjoint.

Les élèves et enseignants ont pu totaliser 1 109,4km, les dons récoltés s'élevant à la somme de 5018,65 euros intégralement reversés à l'association "Action Contre la Faim". Suite à ce succès, cette action sera renouvelée lors de la prochaine année scolaire.

4/ Ouverture d'une classe Football en 6^{ème} !

- Le collège offre un nouveau cursus scolaire, sportif et éducatif à ses élèves : une classe football mixte dès l'entrée en sixième, en partenariat avec le "Neuilly-Plaisance football club".
- Ce dispositif accueillera en septembre, 14 nouveaux entrants en sixième (4 filles et 10 garçons) et 10 entrants en cinquième. Ils bénéficieront d'un suivi hebdomadaire individuel de leur scolarité tout au long de l'année par le biais de la participation obligatoire de deux sessions de "Devoirs Faits".
- Les élèves de la classe Foot 6^{ème} bénéficieront d'un enseignement classique auquel se rajouteront 3h de Football par semaine + 2h de "Devoirs Faits" + 1h30 de Futsal

6/ Orientation et DNB :

Concernant les élèves de 3^{ème} qui viennent de quitter l'établissement était, voici les bons résultats obtenus au Brevet : **144 élèves sur 170 ont réussi, soit 85% de réussite, dont 52% avec mention.**

Par ailleurs, 73% sont affectés en seconde générale, 18% en seconde professionnelle, 8% en CAP ou Apprentissage.

Nous aurons le plaisir de les retrouver une dernière fois, pour une cérémonie républicaine de remise des diplômes le **mercredi 8 octobre à 18h15**, obligatoirement accompagnés de leurs parents, à la salle des fêtes municipale.

La Voie Lamarque toujours plus fleurie

Une quinzaine de bénévoles entretient toute l'année une parcelle de 1 050 m² mise à disposition par la ville et située sur le Plateau d'Avron : le "Potager à partager", composée de fleurs et de légumes.

Dans cet esprit, **M. Bernard BONNIN**, qui en est le responsable, ainsi que cinq autres bénévoles ont composé à la mi-juillet, un parterre de fleurs sur la voie Lamarque, à proximité du RER.

L'espace existait déjà mais était fait de gazon, d'anciens plans de romarin et de lavande.

Les bénévoles ont, à l'aide de deux motoculteurs, labouré le sol, enlevé les cailloux existants, étalé la terre puis planté des fleurs annuelles fournies par le service des Espaces verts : coreopsis, cosmos variés, sauges bleus et rouges, impatiences, gaillardes, pétunias, verveines, graminées, dahlias, zinnias...

soit au total quelques 350 plants ! Cette période de juillet ayant correspondu à une semaine de canicule, il fallu également prévoir un paillage sur toute la surface du parterre, empêchant l'eau de s'évaporer.



Les Bénévoles de g. à droite : MM. Michel PALERMO, Jean-Pierre ROSSI, Bernard BONNIN, Brigitte BERGEM et Maximilien GRUSELLE (M. René ANKRI ne figure pas sur la photo mais a participé à la plantation).

2 questions à Bernard BONNIN, responsable du «Potager à partager».

Pourquoi donnez-vous beaucoup de votre temps à une activité de bénévolat ?

"Horticulteur à la retraite et habitant le Plateau d'Avron, j'ai souhaité faire profiter ma ville de mon expérience dans ce domaine, étendu à celui des légumes. D'où l'idée du "Potager à partager" que j'ai proposée au Conseil des Aînés dont je suis membre."

Reste-t-il des choses à développer dans ce domaine ?

"Beaucoup a déjà été fait et je remercie Monsieur le Maire de nous avoir mis à disposition cette parcelle, avec une surface en augmentation régulière depuis 5 ans, ce qui nous permet d'avoir récemment cultivé des lentilles, des endives, des potirons et des fraisiers..."



A l'abordage ! Les petits moussaillons vont pouvoir évoluer sur différentes structures autour de la thématique de la mer : scooter des mers, dauphins, pieuvre, bateau...



Et pour ceux qui n'ont pas le mal de mer, rendez-vous sur le parcours aventure suspendu !

Rénovation des aires de jeux des Bords de Marne

Fin juin, il a été procédé à des travaux de rénovation de deux aires de Jeux aux Bords de Marne.

Ceux-ci ont consisté en un changement des jeux, une reprise des sols souples en topping.

Les plus petits pourront donc évoluer de nouveau en toute sécurité, sous le regard de leurs parents ou proches dans un environnement ludique et fonctionnel.

Le coût de ces travaux a représenté une somme de **74 862 euros**.

«Dealing for Dimes» : sur le chemin du succès !

Cette formation débutante, composée d'**Haether-Lee** (chant), **Tatiana** (batterie), **Sami** (Guitare), et **Marius** (Basse), a participé au célèbre tremplin musical "Emerganza".



«Dealing for Dimes» en concert

Après avoir passé haut la main les étapes des ¼ et des ½ finales, au New Morning, "Dealing for Dimes" a participé à la finale qui se déroulait au Bataclan, le 30 juin.

Confronté à des formations beaucoup plus expérimentées, le Groupe ne l'a pas emporté mais a été repéré par un représentant d'Universal.

La ville les accompagne depuis leurs débuts, leur accordant plusieurs créneaux hebdomadaires pour pouvoir répéter.

Le Régisseur du Studio Musique de la ville les a aussi préparés à leurs différentes prestations concert ainsi que dans la construction de leur répertoire.

Félicitations à ce groupe très prometteur !

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Des confitures pour le Téléthon
Cette année encore, les bénévoles de l'AFM Téléthon Neuilly-Plaisance se mobilisent et ont besoin de vous !

Dons de fruits
(préparés au jardin, sans sucre et sans colorants)
Dons de pots en verre

Contact :
Marie : 06 40 51 30 19
Sylvain : 06 85 85 49 02

#TELETHON2019 Pour connaître les autres lieux de collecte, contactez-nous sur : www.afm-telethon.com

Avec le soutien de la Ville de Neuilly-Plaisance

Les rendez-vous du Téléthon à Neuilly-Plaisance

Depuis bientôt 2 ans, l'association Force T Neuilly-Plaisance présidée par Marie Ponzio, fait vivre et rayonner les missions de l'AFM Téléthon à Neuilly-Plaisance !

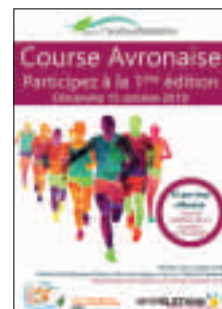
Samedi 21 septembre à partir de 19h30 : Soirée Karaoé Téléthon -

Bibliothèque municipale (11 rue du Général de Gaulle)

Prix de l'entrée : 5€ avec un soft (nombre d'entrées limité)

Buvette sur place, snacking, boissons soft et alcoolisées "bière et cocktail", confiserie, café et thé et planche de charcuterie à partager.

Réservation de table en ligne.



Dimanche 13 octobre à de 9h à 13h30 : Course du muscle Téléthon -

Parc des coteaux d'Avron (Chemin des Peulouses d'Avron)

Défiiez vos limites pour la bonne cause ! Seul ou en groupe, venez relever les différents défis sur une boucle de 430 m. Ainsi en fonction de votre niveau, choisissez la formule qui vous convient. Votre don s'adaptant à votre performance.

Réservation en ligne - Pour toutes questions, concernant cette course : courseavronaise@gmail.com

Dimanche 20 octobre à 13h30 :

Loto Téléthon - Salle des Fêtes (11 av. du Maréchal Foch)

Réservation des places en ligne ou achat des billets sur place.

Pour toutes ces activités, réservez vos places sur le site de l'association : <https://forcetnp.wordpress.com>

Vous aussi vous pouvez contribuer à la recherche et à apporter votre soutien aux malades et leurs familles. Pour cela plusieurs rendez-vous sont programmés à Neuilly-Plaisance.

Dimanche 15 septembre à partir de 8h30 : Stand Téléthon - Marché du Centre

Stand d'informations avec ventes de goodies, de pots confiture, de pop corn, mais aussi jeu pêche aux canards, recrutement de bénévoles, etc.

Le paintball Vice-Champion de France de D2

Le Raincy / Neuilly-Plaisance Paintball club a magnifiquement représenté les couleurs nocéennes en remportant le titre de vice-champion de France des régions (Division 2), lors du championnat de France qui avait lieu au Mans, le week-end du 9 juin.

Ce podium permet au club d'accéder à la 1^{ère} division dans laquelle les 20 meilleures équipes françaises se disputent pour le titre de Champion de France. Grâce à cela, Neuilly-Plaisance sera désormais représentée au plus haut niveau national.



C'est maintenant à travers toute la France que l'équipe se déplacera pour défendre les couleurs de notre ville !

Bravo à toute l'équipe coachée par **Thierry BAZERQUE**

Le karaté à Neuilly-Plaisance, un sport d'excellence accessible à tous !

La saison s'est achevée brillamment avec trois nouveaux résultats nationaux lors de la Coupe de France combats :

- **Ikram ETALOUKI** a obtenu la Médaille d'argent (cadettes) et **Marine HEIDMANN** et **Aya ETALOUKI** ont gagné le bronze (benjamines)
- Au total, la section karaté a rapporté cette saison 9 médailles nationales, 4 médailles régionales et un total de palmarès nocéen établi à 96 médailles toutes compétitions confondues et toutes catégories (de 6 à 17 ans).
- La remise des diplômes, lors du passage de grade le dimanche 16 juin, en présence du Maire, a permis de clôturer la saison par un moment de partage festif.

La nouvelle saison débutera le lundi 9 septembre.

Cette année, les baby-karaté et le karaté FITNESS seront à l'honneur :

Les BABY-Karaté, à partir de 4 ans, permet de faire découvrir une activité ludique et sportive aux plus petits au travers d'exercices adaptés



Le Karaté FITNESS (à partir de 15 ans) se pratique en musique et permet de se détendre, se défouler et recentrer son énergie en passant un agréable moment.

Contact et informations : <https://neuillyplaisancekarateclub.sportsregions.fr/>
Facebook : **NPS KARATE CLUB**

De g. à dr. : Sébastien BOLVIN (coach), Justine VIDAL, Adriana JANKOVIC, Mélina VIDAL, Marine HEIDMANN, Aya ETALOUKI, Paloma DEMOUZON, Kellyane IWOPA, Anne Isabelle NUNEZ (Présidente du NPS KARATÉ CLUB) Marcus BAKIC, Daïlane BOULANGER, Hayder HAMZA, Mattéo COELHO, Edward TUFFIER, Ariel SONGA, Matthieur HEIDMANN, Marie-Ange IWOPA, Manon CLAVIER, Mélissa MEDKOUR, Mayissa ZERMICHE, Eléa SABADDIN, Naëlle GUIRAL.

Pluie de médailles pour le badminton

La fin de saison 2018-2019 a été particulièrement prolifique, puisque les jeunes de "l'Esprit Badminton à Neuilly-Plaisance" n'ont récolté pas moins de 12 médailles lors des diverses compétitions départementales.

En voici le détail :

Médaille d'Or :

- Maëlys GARIEL
- Noe SUARD

Médaille d'Argent :

- Denis DELMAS (2 médailles)
- Quentin JEAN
- Néo MOREAUX

Médaille de Bronze :

- Denis DELMAS
- Noe SUARD
- Nicolas ANTONIO
- Julian ROSSI



Maëlys GARIEL avec sa médaille d'or

Chez les Femini-nes, le club est champion de Seine-Saint-Denis et vainqueur de la Coupe du 93 pour la 2^{ème} année consécutive !

Chez les hommes : les Vétérans se sont classés 2^{èmes} du championnat de Seine-Saint-

Denis et 3^{èmes} de la Coupe du 93. Enfin, au tournoi de St Maur (Val-de-Marne) : la finale était 100% nocéenne en double mixte, mettant aux prises Denis / Sandra contre Manuel / Li. Cette dernière paire l'a emporté.

ECOLE DE HOCKEY

LUNDI 18h30 et JEUDI 17h30 POUR LES 4 A 10 ANS

Sur le terrain de Formigny-Neuilly, votre enfant y découvrirra les joies du jeu, le plaisir, le plaisir et l'esprit d'équipe grâce aux cours adaptés à son âge et ses capacités, assurés par notre équipe d'entraîneurs.

contact@neuillyplaisancehockeyclub.fr 01 48 52 77 76

Le Parc Hockey Club

LIKE YOU FITNESS : UN CLUB QUI VOUS RESSEMBLE !

Johan BAUDUIN, Natacha RAGOT et Maria BIOR ont ouvert en juillet "Like you Fitness", un club de sport et de remise en forme en plein centre-ville.



Celui-ci a été inauguré en présence du Maire, d'élus municipaux dont **Rahima MAZDOUR**, Maire-Adjointe déléguée au Commerce et à l'Artisanat et des commerçants de la ville.

"Nous gérons également deux autres clubs dans le 92. Mais comme Johan et moi sommes nocéens, nous tenions à en ouvrir un dans notre ville", révèle Mme RAGOT.

Plusieurs activités sont proposées dans cet espace dédié à l'effort pour tous (et notamment les débutants), 7/7 jours (de 6 h à 23 h) et cela, avec l'aide de coachs personnalisés :

- Cardio • Musculation • Cours collectifs • Electro simulation "i motion".

Cette technique permet en 20 mn de pratique, d'effectuer l'équivalent de 4 heures de sport grâce à une combinaison faisant travailler 300 muscles !

Enfin, en plus des cours collectifs, les adhérents de "Like You Fitness" peuvent profiter de cours préparés par des coachs diplômés d'Etat accessibles sur vidéo, afin de s'entraîner à n'importe quel moment durant les heures d'ouvertures.

"Notre club est destiné à Monsieur et Madame "Tout le monde" auxquels nous garantissons suivi personnalisé et progression à leur rythme et le tout, dans une ambiance conviviale", conclut Natacha RAGOT.

Contact :

09 52 07 71 93

likeyoufitness@gmail.com

GAME OF SERIES
SPECTACLE SYMPHONIQUE 40 MUSICIENS

**ANNULÉ ET REPORTÉ
AU 15 SEPTEMBRE**

MONSTRE
ORCHESTRE

REVIVEZ LES SÉRIES CULTES DES ANNÉES 70 À NOS JOURS !
**CONCERT EXCEPTIONNEL
DIMANCHE 30 JUIN À 17 H**
CHEF D'ORCHESTRE : STEVE JOURD'HEU

SALLE DES FÊTES, 11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH 92344 NEUILLY-PLAISANCE
RÉSERVEZ VOS PLACES SUR : LE-MONSTRE-ORCHESTRE.COM
@LEMONSTREORCHESTRA

AMCALÉPHANT VOTRE - CHAMPAGNE MILLON ET BOTTES DE CLUB - LES MYSTÈRES DE L'OUËST - TÊTES BRÛLÉES -
LE THÔNE DE FÈB - MACAÏRI - PALANG DEAR - DONNYOMI ARIËY - CASH DEL PUPPEL... ET BIEN D'AUTRES SUCCÈS !
ILLUSTRATION GRAPHIQUE PAR STEVE JOURD'HEU (06) 71 00 00 00 (06) 71 00 00 00 (06) 71 00 00 00

**SOIRÉE
DANCEFLOOR
+ DE 20 ANS**

SAM. 05 OCT.
DE 20H À 1H DU MAT
SALLE DES FÊTES DE NEUILLY-PLAISANCE
11 AVENUE DU MARÉCHAL FOCH

PRÉVENTE : 10€ - SUR PLACE : 85€
DU MINUS 16€ + BUFFET (JUSQU'À 20H00) + 1 BOISSON DIFFÉRENTE
CARRIÈRE GRATUITE POUR LES ÉLÈVES (DE 3 HEURES À 10 HEURES)
RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE SUR LE 09 52 07 71 93 (200 PLACES DISPONIBLES)
RÉSERVATIONS SUR WWW.MAIRIE-NEUILLYPLAISANCE.COM
OU À L'ACCUEIL DE LA Mairie

UN PROFESSIONNEL TALENTUEUX

François CASES- BARDINA, Antiquaire bien connu à Neuilly-Plaisance où il s'est installé en 2008, a ouvert un nouvel espace au 6 avenue Foch dans lequel il procède à l'achat et à la vente de meubles, tableaux, objets militaires, montres et bijoux, bibelots, vieux papiers...

Fils de brocanteur et Ebéniste de formation, qualifié dans la restauration et le vernis au tampon, il a également installé dans cette boutique, son atelier de restauration de meubles et d'objets d'art.

“Je conserve néanmoins mon ancienne boutique du 60 avenue Foch, dans laquelle je proposerai, prochainement, des objets en destockage ou à petits prix”, précise-t-il.

En service annexe, **François** effectue des débarras et vide les maisons, de la cave au grenier.

“Je fonctionne uniquement par rendez-vous téléphoniques mais j'accorde beaucoup de temps à mes clients afin de comprendre ce qu'ils recherchent et ainsi pouvoir les conseiller au mieux” ajoute M. CASES.

Par ailleurs, ce dernier participe activement à 3 émissions de France 2 : en qualité d'acheteur, de coach ou de restaurateur d'objets.

Il est également membre du Jury à différents concours d'excellence : les Meilleurs Apprentis ou Ouvriers de France et Compagnons d'Ile-de-France.



François CASES-BARDINA dans son atelier-boutique.

Enfin, il préside l'UCEAI+, l'association des commerçants nocéens. N'hésitez pas à le contacter !

Contact :

06 15 20 66 31

cases.bardina.francois@gmail.com

UN NOUVEAU CABINET «ÉQUILIBRE & BIEN ÊTRE»

Florence LE GAL a ouvert en juin, le cabinet “Neuroplenitude”.

“Comme j'habite Neuilly-Plaisance, j'ai choisi d'évoluer dans le domaine de l'accompagnement au bien-être dans ma ville”, précise-t-elle.

De nombreuses personnes sont confrontées à des difficultés de vie en milieu familial, professionnel ou scolaire. Celles-ci, sources de stress et de mal-être, peuvent générer épuisement, douleurs et maladies.

Mme LE GAL, praticienne depuis plusieurs années, utilise trois techniques permettant à ces personnes d'accéder à la sérénité et au bien-être.

Le “Neurofeedback Dynamique” est une méthode douce qui vise à optimiser le fonctionnement du cerveau.

Le soin énergétique “Reiki” est une technique de rééquilibrage des énergies par l'imposition des mains qui apporte une détente physique et mentale permettant de se libérer de ses tensions intérieures.

Avec l'EFT, technique de libération émotionnelle, la praticienne propose d'accompagner les personnes souffrant



Séance de «Neurofeedback Dynamique»

d'émotions négatives : tristesse, peur, phobie, colère...

“Il y a quelques années, mon parcours personnel m'a fait passer par des moments difficiles. Je sais donc ce que peuvent éprouver les personnes en situation de “mal-être”, ce qui m'aide à les accompagner vers la sérénité intérieure”, conclut Mme LE GAL.

Contact :

19 rue d'Estienne d'Orves

Tél : 07 66 50 35 68

site web : neuroplenitude.fr

Facebook: @neuroplenitude



Bonjour.

Je constate qu'il est fréquent que nos trottoirs soient jonchés de crachats de personnes (hommes et femmes) qui le font ouvertement et en toute impunité alors que je croyais que de tels actes étaient répréhensibles ? Qu'est-il possible de faire contre cela ? Merci pour votre réponse.

Votre indignation est légitime tant cette pratique est répugnante. Tout comme pour ce qui concerne les dépôts intempestifs d'ordures, il est particulièrement déplorable qu'un certain nombre d'individus n'hésitent pas à souiller la voie publique.

Comme vous le dites, le fait de cracher par terre est prohibé par l'article R 633-6 du code pénal.

La Police Municipale n'hésite donc pas à verbaliser les contrevenants, mais celle-ci ne peut intervenir qu'en flagrant délit, ce qui s'avère particulièrement difficile.

Les animateurs des Centres de loisirs, quant à eux, dans leur mission d'éducation à la citoyenneté, insistent sur le civisme et le respect des règles de vie en société.

Une fois encore le «vivre ensemble» est l'affaire de tous !



Bonjour.

J'ai entendu dire qu'il était désormais possible de créer en ligne son Dossier médical personnel.

Est-ce vrai et cela vous paraît-il utile de le faire ?

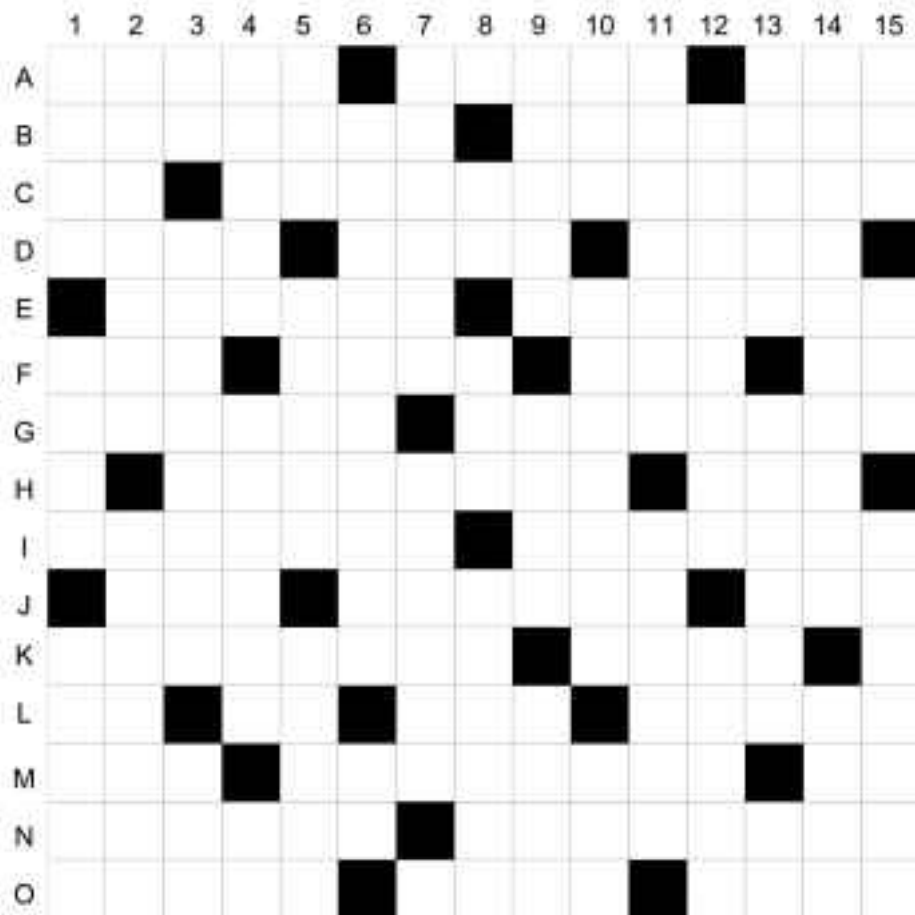
Vous voulez certainement parler du Dossier Médical Partagé (DMP).

Il est effectivement particulièrement utile de créer ce document, confidentiel et gratuit qui donne à chaque personne un regard complet sur ses données de santé.

Le DMP permet également de conserver et d'alimenter, de manière sécurisée, les informations médicales utiles (groupe sanguin, pathologies passées ou en cours, allergies connues...). Peuvent également y être intégrés, les comptes rendus de consultation ou d'hospitalisation, les résultats d'examens ou les traitements médicamenteux prescrits.

Ce dossier renforce également la collaboration entre tous les professionnels de santé (médecins, dentistes, pharmaciens...) puisque les informations sont partagées évitant, par exemple, les risques liés aux interactions médicamenteuses.

Le DMP se crée désormais facilement en quelques clics sur le site www.dmp.fr ou en téléchargeant l'application DMP, sous Play Store ou App Store.



MOTS CROISÉS :

Horizontalement

- A Faire cuire - Inclinaï le bateau - Convenance
- B Séance musicale - Sans connaissances
- C Assistance Publique - Ne respecte pas l'ordre
- D Marchandise - À lui - Maladie du bois de vigne
- E Dessécher - Outil perçant
- F Transmis par le feu - Arrivée à la corde - Délice oriental - Se jette pour s'en servir.
- G Prénom - Figé
- H Elle a sa course - Officier Sudiste
- I Désinfecte - Aïeul
- J Éloigne les vampires - Manque de graisse - Village des Pays-Bas.
- K Dormant ou courant sur le voilier - Pend à l'étal.
- L Précède libitum - Fleuve à la source - Ville serbe - Reine de Hongrie.
- M Dépôt de fond - Trafiquée - Préfixe
- N Embrigade - Longue surtout vers la fin.
- O Mis à l'épreuve - Déesse du Nil - Met en nage.

Verticalement

- 1 Habit de gala - Fleuve de Sibérie - Il est souvent poli
- 2 Remettre en état - Finit souvent en boîte.
- 3 Cours d'eau Breton - Poudre blanche - Végétal fourrager.
- 4 Témoins du passé - Décortiquer - La fin du boulot
- 5 Certain l'aime chaud - Délice japonais - Grossier personnage
- 6 Assemblée - Note de musique
- 7 Elle a son heure - Fauve
- 8 Le Béryllium - Produit dopant - Nécessaires.
- 9 A en main - Soutien - Coutume Indienne.
- 10 Produit l'effet attendu - On ne reçoit qu'en sa présence - Outils de dessinateurs.
- 11 Encarter - Interrompre
- 12 Intègre - A lui
- 13 Son coup est fatal - Célébrées - Chanteuse Sud-Coréenne
- 14 Trou de goupil - Se trouve sur internet.
- 15 Bloc désuni - Espace économique - Soupesée.

SUDOKU :

					3			
7						8	4	
6	5	1		2		9		
3	9		7				1	
5			1				3	
	2	7			9	6		
9				8		4		5
	7	5	2	9				8

Solutions du précédent numéro

8	5	1	2	4	7	3	9	6
7	3	6	1	9	8	4	2	5
9	4	2	5	3	6	7	1	8
6	1	4	3	5	2	9	8	7
3	7	5	8	1	9	6	4	2
2	9	8	7	6	4	5	3	1
1	6	3	9	2	5	8	7	4
4	8	9	6	7	1	2	5	3
5	2	7	4	8	3	1	6	9



ÉTAT CIVIL



• NAISSANCES EXTÉRIEURES

Kelyan GESMIER WINCKEL
 Maël BADEKA BADEKA
 MOUSSAVOU Elikya
 Thakirathan UKIRTHAN
 Hama LAH
 Manon PUGIN
 Ilyan VIEIRA CARVALHO
 Adel BOUZID
 Ibrahim KÉBÉ
 Jasmine ABADI
 Nina DE LUCA
 Farah MAHAMAT
 Gabin BOURGOIN
 Eliot MOUREAUX

• MARIAGES

Aria TOUGNE
 Gabriel TEIXEIRA SABNI
 Aysha BOULILA
 Mina MALHA
 Aïsha DOUCOURE
 Natan MAGDA
 Gabin SAVART
 Michele DOTCHIEU DJIONKOU
 Liam RENAULT NICOLAS
 Jaewen ESTEVE
 Aarush THANABALASINGAM
 Bella SCULEA
 Naélys HERRERO
 Eilya SABAA
 Algassimou BALDE

• DÉCÈS

Monsieur Merzouk BAROUNE
 et Madame Kahina OUALI
 Monsieur Aymen MTIMET
 et Madame Hela AOUIDA
 Monsieur Jean-Pierre GENDIS
 et Madame Catherine DUPONT
 Monsieur Elhadji KHARMA
 et Madame Mame SALL
 Monsieur Frédéric SOBCZAK
 et Madame Marie-Françoise PELLEGRINO
 Monsieur Antony DELAUNAY
 et Madame Séverine CHEVALLIER

Jeanine BLAIN veuve GERBIER, 83 ans
 Basilio GUERREIRO CARRERA, 83 ans
 Jean MARTY, 83 ans
 Odette HISSINGER épouse
 KESTENAAR, 86 ans
 Martine MAGDELAINE, 68 ans
 Maurice ANCÈLE, 71 ans
 Marie-Claire BORGELLA, 81 ans
 Daniel MEYER, 69 ans
 Jeannine VAUTRIN veuve
 CHARRIER, 94 ans
 François NÉRI, 104 ans



LIVRE DU MOIS

Auteur : Franck BOUYSSÉ

Editions : L'express

Titre : Né d'aucune femme

Un roman choral qui raconte l'histoire de Rose, une jeune fille dans la campagne française à la fin du XIX^e siècle. Cette jeune paysanne de 14 ans, vendue par son père à un riche maître. Va voir sa vie basculer sous l'emprise de ce maître et de sa mère. Mais cette héroïne, digne dans l'insupportable cruauté de la vie, va être sauvée par des mots. Elle apprend à écrire et relate son calvaire dans des carnets. A sa mort, à l'asile, le curé venu bénir son corps les retrouve.

Un livre que l'on n'oublie pas une fois refermé. Un livre qui matraque crescendo, que d'émotions ! Parfois un peu dur, provoquant ou choquant, on découvre ici un auteur à l'écriture sombre et lumineuse. Quelle lecture !!

Le Comité Kermesse paroissiale communique

Il souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de la Kermesse Paroissiale 2019 sur le thème des îles :

- les bénévoles qui ont œuvré depuis janvier pour la décoration, le bricolage, l'affichage, le montage et le démontage et la tenue des stands
- les commerçants pour leurs dons et leur soutien
- les services municipaux concernés
- les communautés religieuses, les paroissiens et les enfants du catéchisme pour la vente des billets de tombola
- le groupe antillais KA KI KA



Et toutes celles et ceux qui sont venus jouer et se régaler en famille et entre amis, permettant de financer les actions paroissiales et notamment celles d'aide aux plus démunis.

Rendez-vous le dimanche 17 mai 2020 sur le thème : "les pays !"

HORIZON CANCER - INFOS

50 % des malades atteints du cancer doivent faire face à des frais, non ou peu pris en charge par la Sécurité Sociale (manchon-bras contre les lymphoedèmes, crèmes anti-démangeaison et brûlures, vernis protège-ongles, soutien-gorge, perruques, foulards pour les cheveux).

Si vous êtes confrontés à ces problèmes, vous-même ou des proches, venez en parler lors de la permanence de l'association :

les 4^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h.

Maison des Associations - 13 avenue Foch

Tout renseignement complémentaire au : 01 43 32 79 77



APPEL À BÉNÉVOLES SOINS PALLIATIFS

Les bénévoles de l'ASP fondatrice, pour l'accompagnement et le développement des soins palliatifs, ont choisi de donner du sens à leur vie, en apportant une présence et une écoute aux malades et à leurs proches dans les phases critiques de la maladie.

Si cette cause vous intéresse, participez à une réunion informelle et sans engagement. Vous découvrirez les opportunités de ce bénévolat : accompagnement auprès des malades ou bénévolat administratif de gestion, recherche de fonds ou communication.

Prochains rendez-vous :

- Jeudi 19 septembre 10/12h
- Samedi 19 octobre 10/12h
- Mardi 19 novembre 19/21h
- Jeudi 12 décembre 10/12h

Adresse : 39 avenue de Clichy 75017

Inscription au 01 53 42 31 33 ou par

mail : benevolat@aspfondatrice.org

Plus d'info : www.aspfondatrice.org

LES RESTOS DU CŒUR



Pour la deuxième tranche de la "Campagne d'été", **réouverture le jeudi 5 septembre** aux horaires habituels (8h30 à 11h30).



LE SAMU SOCIAL RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Le Samu Social 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grande difficulté vivant à la rue, avec pour objectifs de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité. Cette structure agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent en soirée 7 / 7 jours

une aide sur le terrain. Le service est installé aux Pavillons-sous-Bois et intervient exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

Le Samu Social 93 recherche des bénévoles pour accomplir diverses missions telles que des maraudes sociales, médicales et des collectes alimentaires.

Vous êtes disponible ? Vous avez envie

d'agir auprès des personnes en grandes difficultés et vivant à la rue ? Alors rejoignez cette association.

Contact :

Didier Rengade
Responsable Vie Associative
Hôtel Social 93 et La Main Tendue
01 43 81 58 15 ou 06 08 17 86 70
rengade.didier@abri-groupe.org



Le Maire, au cours de son allocution, place Jean-Mermoz.

79^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940 PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE

Celui-ci a été commémoré, square Jean Mermoz, sous la présidence de **Christian DEMUYNCK**, en présence de **Michèle CHOULET**, Conseillère Départementale, d'élus municipaux, des responsables des associations locales, du Souvenir, et d'anciens combattants et leurs porte-drapeaux.

Au cours de son allocution, le Maire a souligné que cet appel constituait un acte historique fondateur, celui résultant du refus d'un homme de se soumettre !



André PELISSIER, durant son allocution.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie de ce jour de Fête nationale fut présidée par **André PELISSIER** Maire-Adjoint, accompagné d'élus municipaux et en présence de représentants d'associations d'anciens combattants (FNACA et UNC) et du Souvenir français, de porte-drapeaux et de Nocéens.

Au cours de son allocution, André PELISSIER rappelait que le 14 juillet 1789 représentait symboliquement le début de la Révolution et le jour, au cours duquel le peuple, en se soulevant, prit en main son destin à la conquête de la Liberté.

DÉPART DE MADAME MAURICE, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR-HUGO

Hélène MAURICE quitte la ville de Neuilly-Plaisance dans laquelle elle enseigne depuis septembre 1983.

Successivement affectée aux maternelles Bel Air et Léon Frapié, puis à l'élémentaire Victor-Hugo, elle est nommée Directrice de l'école maternelle Victor-Hugo en 2005.

"Neuilly-Plaisance est une ville très agréable. Dans l'exercice de mes fonctions à l'école Victor-Hugo, j'ai travaillé avec des gens formidables : tant pour ce qui est des équipes enseignantes, des ATSEMS, des animateurs et des parents d'élèves", dit Mme MAURICE.

"Je souhaite également remercier, M. le Maire et M. PELISSIER, Maire-Adjoint délégué aux Affaires scolaires, pour les excellentes relations entretenues avec la Mairie", conclut-elle.



Hélène MAURICE

LE PROJET DE LOI «ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ» A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 18 JUILLET EN CONSEIL DES MINISTRES PAR SÉBASTIEN LECORNU, MINISTRE DES COLLECTIVITÉS LOCALES.

En amont, ce dernier avait invité les élus locaux qui le souhaitaient à participer à cette réflexion.

Nous avons depuis toujours la préoccupation de défendre la démocratie locale et les rapports de proximité.

C'est dans cet esprit que nous participons au club “#Jedecidepourmaville” lancé par Monsieur le Maire.

Les remarques qu'il a formulées suite à la sollicitation du Ministre, ont porté sur des

dispositions du texte visant à donner la possibilité aux maires qui le souhaitent, de recouvrer la compétence “eau et assainissement”.

En effet, si cette mesure va plutôt dans le bon sens compte tenu de la situation actuelle en matière d'organisation territoriale, elle s'avère néanmoins très insuffisante, car il est nécessaire de permettre aux communes de recouvrer l'intégralité de leurs compétences initiales qui ont été transférées aux Etablisse-

ments Publics Territoriaux par la loi NOTRe !

Par ailleurs et dans cette même logique, nous soutenons la proposition du Maire de faire tenir des permanences des services de l'Etat dans chaque commune, plutôt que des maisons “France Service” dont le développement, souhaité par le Gouvernement, nécessiterait la création de nouvelles structures ou locaux.

Les élus du Groupe majoritaire.

TEXTE NON PARVENU

TEXTE NON PARVENU

SAMEDI

• 7 SEPTEMBRE •

DE 11H30
À 21H

LA

Fête DE LA Reentrée

ÉDITION 2019

PARC DES COTEAUX D'AVRON
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON
NEUILLY-PLAISANCE

RENCONTREZ LES ASSOCIATIONS
ET LES SERVICES DE LA VILLE

ENTRÉE LIBRE